

COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 15 mai 2018

Séance ouverte à 20 heures 00

Présents :

Mmes et MM. ALAVOINE, ARCHENault, BISSONNIER, BONJEAN (arrivée 20h06), BOVIGNY, BRIMBOEUF, DUBOIS, GOYER, JUTEAU, LAURENT, LE BON, LEVOUX, MALBO, MARNIER, POIGNARD, ROLAND, TAFFOUREAU, TAUZI, THAUVIN,

Absents ayant donné pouvoir :

Mme. LUTON pouvoir à M. JUTEAU
M. VENON pouvoir à M. BISSONNIER
M. FARINHA pouvoir à M. ARCHENault

Absents excusés :

Mme HOCHET, M. EL MAOUJoudi, Mme CROISSET

A l'unanimité, Mme Taffoureau a été désignée secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée, assistée de Mme Desbois, DGS.

1) Adoption du PV du 10 avril 2018

Remarques : néant

Adopté à l'unanimité des membres présents

URBANISME

2) Droit de préemption urbain : Déclarations d'intention d'aliéner

Sur exposé des déclarations d'intention d'aliéner, le Conseil décide de ne pas exercer le droit de préemption urbain sur les 3 DIA n° 16-17-18

Adopté à l'unanimité des membres présents

3) AFR – Renouvellement des membres

Le bureau est renouvelé tous les 6 ans : 4 membres sont désignés par le conseil municipal et 4 autres sont désignés par la chambre d'agriculture.

Considérant que Monsieur Marcel Robert ne souhaite pas se représenter et considérant la candidature expressément formulée par M Willy Robichon,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, désigne comme membres pour représenter la commune :

- GOUILLON Maurice
- JULLIEN Jean-Marc
- BOURDIN Joël
- ROBICHON Willy

Le conseil après en avoir délibéré,

APPROUVE l'élection des membres ci-dessus désignés pour représenter la commune

Charge Monsieur le maire d'accomplir toutes les formalités relatives à l'exécution de la présente délibération, y compris signer tous les documents

Afin de régulariser comptablement ce dossier, il convient d'inscrire les crédits au budget soit 3307 € TTC

Dépenses			
Chap	article	Libellé	Montant
27	274	prêts	3307 €
21	2188	Autres immobilisations corporelles (Réserve)	-3307 €
Total dépenses			0

Sur cet exposé les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré

- **Approuve** la prise en charge des frais d'obsèques de Monsieur GUERIAUD pour la somme de 3307€
- **Autorise** le Maire à signer tout document en ce sens

Adopté à l'unanimité

VOIRIE

6) Adhésion aux groupements de commandes de la CCL– Approbation de 3 conventions :

Afin de faciliter la gestion de différents marchés de travaux, de prestation de services ,de fournitures de permettre des économies d'échelle et la mutualisation des procédures de passation des marchés, la Communauté de Communes des Loges et ses communes adhérentes souhaitent créer un groupement de commandes, en application de l'article 28 de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux Marchés Publics. A cet effet, elles ont décidé de conclure trois conventions constitutives de groupement, en vue de la passation de marchés à bon de commande.

Ces trois conventions concernent :

- Travaux d'enrobés projetés (entretien voirie)
- Travaux de voirie
- Travaux de signalisation horizontale

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré

APPROUVE les termes des conventions

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions,

CHARGE Monsieur le Maire de l'accomplissement de toutes formalités relatives aux délibérations 2018-61/2018-62/2018-63

Adopté à l'unanimité

CULTURE – COMMUNICATION

7) Approbation de la Convention de partenariat avec les communes membres du PACT de « LA CONSTELLATION CULTURELLE : Mon Pays, Mon Val, Ma Forêt », L'Art entre Loire et Campagne

Il s'agit pour la commune de Jargeau d'être désignée comme porteur du projet et à s'engager à :

- constituer et assurer le suivi du dossier de demande de subvention à destination de la Région Centre – Val-de-Loire,
- réaliser un livret en collaboration avec les communes participantes de la saison culturelle,
- reverser aux communes la part de subvention leur revenant.

Les communes partenaires s'engagent à :

Questions diverses

ACTUALITES DES COMMISSIONS

- **URBANISME :**
 - Enquête publique pour la ZAC Multisites du 11 juin au 12 juillet, conduite par Monsieur André Robin, commissaire enquêteur
- **SCOLAIRE :**
 - La comédie musicale des CP/CE aura lieu le 25 juin à la salle des fêtes
 - La boum des CM2 aura lieu le jeudi 05/07 à la salle des fêtes de 18h30 à 20h.
 - La kermesse se tiendra le 30 juin
- **VOIRIE :**
 - Le nettoyage de la cuve du château d'eau a eu lieu le 14 mai
 - Les dépôts sauvages sont en constante augmentation notamment au pied des containers : un arrêté municipal est en cours de préparation, des courriers aux contrevenants seront adressés avant verbalisation.
 - Les travaux de réfection de la couche de roulement sur la RD14 (de la route du Bruel à la rue des Allots) auront lieu du 21 au 29 mai. La circulation sera alternée sur cette période.
- **FETES et CEREMONIES :**
 - Spectacle pyrotechnique commandé pour la manifestation du 14 juillet
 - Remise des Trophées sportifs : 20 juin à 19h
 - Remise des dictionnaires : 19 juin à 12h
 - Prochaine réunion de la commission le 23 mai à 19h
- **CCAS :**
 - Remerciements pour l'aide logistique apportée à la manifestation des Parcours du cœur et notamment par les services municipaux
 - Prochaine réunion de la commission le 22 mai à 18h30
- **INFO –CULTURE-COMMUNICATION :**
 - Prochaine Lettre de Sandillon à paraître la première quinzaine de juin
 - Rencontre des agents techniques du Pays le 26 avril : financements potentiels notamment pour le centre culturel dans le cadre du Contrat régional de solidarité territoriale
 - Sandinotes : 16 et 17 juin 2018
- **BATIMENTS :**
 - Extension des ateliers municipaux : rencontre du cabinet d'architecte retenu pour le 2 mai
 - Interconnexion des bâtiments, téléphonie et vidéoprotection : finalisation des documents de consultation pour le lancement de l'appel d'offre
- **ASSOCIATIONS :**
 - Randonnée le 29 avril : 298 participants au lieu de 700 attendus habituellement en raison de la météo peu favorable
 - AG de l'USS générale : quorum non atteint

La séance est levée à 21h05

Le secrétaire de séance,
Mme TAFFOUREAU

Le Maire
Gérard MALBO

